

## L'ÉDITO

Nous vous avons annoncé dans la dernière Lettre (mars 2008), notre souhait de venir vous informer régulièrement sur la vie du réseau, ses actions, ses projets, ses engagements, et les initiatives de ses partenaires.

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui cette 3ème Lettre et de vous « conter » le RÉHPI au détour de quelques news et présentations de structures et d'actions.

Vous souhaitant une bonne lecture et un agréable été,

Anne-Claire MARMILLOUD, coordonnatrice.

### Dans ce numéro :

L'Édito	1
La MGEN: un nouvel adhérent!	1
Action en faveur de s familles: le cycle pro-famille	2
De nouvelles prestations réseau...	2
Rencontre des correspondants: échange et diffusion d'information	3
Evaluation du handicap psychique: expérimentation de la CNSA	4
A votre Agenda	4

## VIE DU RÉSEAU

### ♦ La MGEN: nouvel adhérent RéHPI!

Le **centre de santé mentale de la MGEN** vient de rejoindre le RÉHPI (adhésion validée à l'AG 2008). Lieu non sectorisé de consultation (consultations de médecin psychiatre et de psychologue) et d'hospitalisation de jour à temps partiel, il a été créé en 1971. Aujourd'hui dirigé par Mme CAPRINI (*membre du CA du RéHPI*), Directrice et Mme le Dr. DELOCHE, médecin-chef, il est composé d'une équipe pluridisciplinaire :

#### Adresse & coordonnées:

3, rue Félix POULAT—38000 GRENOBLE  
Tel: 04 76 86 63 63

#### Jours et horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

#### Correspondante de structure:

Mme Fabienne EYMARD, assistante sociale

- Médecins psychiatres (5)
- Psychologues (2)
- Infirmières
- Ergothérapeutes
- Musicothérapeute
- Eutoniste
- Assistante sociale

Les ateliers de soin proposés dans le cadre d'une hospitalisation de jour (prescription médicale) sont variés : soins à médiation corporelle, soins à médiation artistique, ateliers du « savoir-faire » (pâtisserie-cuisine, informatique, etc.), théâtre, danse, journal, jardin, sorties, etc.

Cet établissement, bien que géré par la MGEN, n'est pas uniquement réservé aux personnes affiliées à l'Education Nationale. Il dispose de 24 places mais la prise en charge à temps partiel permet d'augmenter cette capacité d'accueil. Actuellement il faut compter environ 2 mois d'attente pour une prise en charge.

Le centre de santé mentale de la MGEN organise des soirées thématiques à l'usage des professionnels. Le planning des prochaines soirées vous sera diffusé prochainement.

## VIE DU RÉSEAU (SUIVE)

### ♦ Action en faveur des familles: le cycle pro-famille.

L'UNAFAM 38 et le RÉHPI ont co-organisé un cycle de formation psycho-éducatif à l'usage des familles ayant un proche souffrant de schizophrénie. Les objectifs de ce programme sont :

⇒ D'apporter de l'information sur les connaissances actuelles concernant les diverses formes de schizophrénies, les modalités, dispositifs et structures de soins existants.

⇒ De proposer des outils pour améliorer les communications à l'intérieur de la famille, avec l'entourage et les partenaires de soins.

⇒ De développer les compétences des familles dans les actes de la vie quotidienne et dans les situations critiques afin de prévenir les troubles, intervenir efficacement pour traiter les difficultés et soutenir la coopération aux soins médico-psychologiques.

Ce cycle, animé par Mme Chastel-Donnet, psychologue, s'est construit autour de 10 séances étalées de décembre 2007 à mai 2008. Des intervenants ont été invités pour apporter un savoir théorique

Les interactions entre les participants (18 personnes dont 6 couples) ont été d'une grande richesse, portées par l'écoute et le soutien de Mme Chastel-Donnet et la qualité remarquable des informations transmises par les intervenants. Chemin faisant, c'est un groupe solidaire qui a pu partager les expériences, soucis et philosophie de chacun, entrevoir d'autres pistes de réflexion, un espoir quant aux nouveaux types de soin et recevoir des réponses à leurs questions.

Les référents de ce cycle mettent en lumière toute la pertinence d'une telle action auprès des familles. Ce cycle devrait être reconduit à l'automne 2008 toujours dans les locaux du RÉHPI pour les familles du bassin grenoblois. Les démarches sont en cours pour proposer ce cycle dans le nord du département isérois.

#### 10 séances:

- 1- *Accueil*
- 2- *La schizophrénie: causes, manifestations et pronostic (Dr. GIRAUD-BARO)*
- 3- *Le traitement de la schizophrénie (Mme De BEAUCHAMP)*
- 4- *La communication intra familiale*
- 5- *La protection juridique des majeurs (Mme DUGUEYT)*
- 6- *Limites et règles pour vivre ensemble*
- 7- *Les différents sentiments face à la maladie*
- 8- *Penser des perspectives et attentes réalistes*
- 9- *Les différentes thérapies, lieux de soins et lieux de vie (Dr ROUSSEL)*
- 10- *Recours à l'aide indispensable, développer et maintenir un réseau de soutien social*

Article tiré du bilan de ce cycle 2007-2008 réalisé par Mme Lesage, Mme Chastel-Donnet et Mme Baudru.

### ♦ De nouvelles prestations réseau...

Au cours du printemps 2008, deux nouvelles prestations RÉHPI ont pu se mettre en place. Elles s'inscrivent dans les outils mis à disposition dont la mission est de faciliter le parcours d'insertion des usagers du réseau.

#### L'éducation thérapeutique

Cette prestation s'adresse à des personnes ayant déjà connaissance de leur maladie et souhaitant s'informer, échanger avec des professionnels, ainsi qu'acquérir des compétences sur la gestion de leur maladie et de leur traitement. C'est une prestation collective (groupe fermé max.8 personnes) construite autour de 3 séances thématiques de 1h00 animées par un médecin psychiatre et une pharmacienne:

- ♦ **1ère séance**—*Séance d'introduction et de généralités sur la maladie et les traitements*
- ♦ **2ème séance**—*Les psychotropes: effets thérapeutiques, effets indésirables, les règles hygiéno-diététiques et autres traitements*
- ♦ **3ème séance**—*La gestion du traitement au quotidien: la gestion du traitement, les ordonnances, l'automédication, etc.*

**Prochain cycle: les 9, 16 et 23 septembre 2008 de 16h00 à 17h00 (au RÉHPI)**

#### La gestion du stress lié au handicap psychique

Pour répondre aux conséquences de la fragilité excessive, des personnes en situation de handicap psychique, aux sollicitations diverses du milieu dans lequel nous vivons, un cycle de 4 séances animé par une psychologue est depuis peu proposé. L'objectif de ce cycle, basé sur les échanges et des exercices de relaxation dynamique prenant en compte la spécificité du handicap psychique, est de réduire les moments de tension et d'acquérir des outils pratiques à cet effet. Cette prestation est aussi collective (groupe fermé max. 8 personnes).

**Prochain cycle: les 8 et 22 septembre, et 06 et 20 octobre 2008 de 14h00 à 15h00 (au RÉHPI)**

\*\*\*\*\*

**Inscription:** pour ces deux prestations l'inscription se fait auprès du secrétariat du RÉHPI (avant le 05 septembre pour les prochains cycles). Il est souhaité que les personnes intéressées puissent valider ce projet auprès de leur équipe de soin au préalable.

## ZOOM SUR...

- ◆ Rencontre des correspondants: échange & diffusion d'information.

### MESSIDOR ISERE

Siège : 2, rue Mayencin 38400 ST MARTIN D'HERES –  
04 38 37 46 20

Autre site : Z.A. Les Forges 38780 PONT EVEQUE –  
04 74 31 75 30



#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<i>Structure juridique</i>	Association de Loi 1901, créée en 1975 dans le Rhône.
<i>Type d'établissement</i>	ESAT de transition
<i>Implantation (SMH)</i>	Rhône, Drôme, Haute-Savoie et Isère (Pont-Evêque et SMH)
<i>Public</i>	Personnes fragilisées par des troubles psychiques
<i>Conditions d'admission</i>	- Reconnaissance travailleur handicapé - Orientation professionnelle - Suivi médical présent
<i>Secteurs d'activité (Messidor Isère)</i>	1- Espaces verts 2- Hygiène et propreté 3- Prestations industrielles 4- Chaîne graphique + une unité de réentraînement.

#### Objectifs

- ⇒ Faciliter une reprise d'activité professionnelle
- ⇒ Accompagner la personne vers le milieu ordinaire de travail

#### LE PARCOURS À MESSIDOR

##### La procédure

- \* Atelier de validation à l'entrée (15 jours) : période d'évaluation
- \* Bilan transmis à la personne et à la MDPH
- \* Si poursuite du parcours : unité de réentraînement (si nécessaire) ou unité de production directement. La période d'essai est de 3 à 6 mois (période rémunérée)

Le « balisage fort du parcours » : le parcours idéal en 3 étapes charnières

- Il est évalué à 3 ans :
- 1<sup>ère</sup> année : remise au travail
  - 2<sup>ème</sup> année : construction du projet professionnel
  - 3<sup>ème</sup> année : préparation de la sortie

En pratique, les parcours sont plus longs.

#### QUELQUES CHIFFRES

En 2007 en Rhône-Alpes, 35 insertions en milieu ordinaire (400 travailleurs). En Isère cela correspond à 8 insertions ; ce nombre d'insertion est en nette progression ces dernières années notamment depuis la mise en place du CIRE (Collectif Isérois de Recherche d'Emploi).

Les correspondants de structure, personnes relais entre les partenaires adhérents et le RÉHPI, sont une source vive d'animation du réseau. Tous les deux mois un temps de rencontre et d'échange alimente cette construction de travail partenarial et favorise la transmission d'informations sur « la spécificité, le savoir-faire, les capacités opérationnelles et évolutions » de chaque structure représentée, tel qu'il est demandé à chaque adhérent dans la Charte du réseau. Pour faciliter cette mission là, il est proposé un temps de présentation à chaque structure/équipe accueillant la rencontre des correspondants. Des fiches synthétiques sont par la suite élaborées pour une diffusion large des informations transmises. Ainsi, ci-contre la fiche synthétique de présentation de Messidor (*rencontre des correspondants du 22 mai 2008 à Messidor Pont-Evêque*).

#### Handicap psychique et travail...quelques documents:

- \* Annuaire du travail protégé Isérois—Revue Les ateliers des Défis—Opticat—Mars 2008 N°31
- \* Guide: Accueillir et intégrer un salarié handicapé psychique dans l'entreprise. Téléchargeable sur : <http://crisalis2.free.fr/spip.php?article767>

## ♦ Evaluation du handicap psychique: expérimentation de la CNSA.

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau des MDPH et de sa participation à la mise en œuvre du plan national de santé mentale, la Caisse Nationale de Santé pour l'Autonomie (CNSA) pilote une expérimentation nationale portant sur **l'évaluation de la situation des personnes avec un handicap psychique**.

L'objectif est d'analyser les pratiques mises en œuvre conjointement à cet effet par les équipes pluridisciplinaires des MDPH et les équipes des secteurs de psychiatrie générale comme de psychiatrie infanto-juvénile.

Cette expérimentation se déroule en plusieurs phases :

### 1- Recueil bibliographique :

recensement de grilles et méthodes existantes en matière d'évaluation du handicap psychique. La grille élaborée par le RÉHPI y figure.

Une synthèse critique de ce recueil, réalisée par Jean-Yves BARREYRE et Yara MAKDESSI est disponible sous la forme d'un argumentaire bibliographique. Ce document est téléchargeable sur le site du CREAI Ile de France ([www.creai-idf.org](http://www.creai-idf.org))

**2- Expérimentation sur le terrain** : 15 départements volontaires ont été retenus pour mener une évaluation partagée entre équipes pluridisciplinaires des MDPH et équipes de secteurs psychiatriques sur un échantillon de situations individuelles de personnes handicapées psychiques.

En Rhône-Alpes, le Rhône, la Drôme et l'Isère ont répondu à l'appel à candidature. Au regard de son expérience en matière d'évaluation, le RÉHPI participe de ce fait à cette expérimentation en binôme avec la MDPH de l'Isère. Depuis janvier 2008, plusieurs temps de travail ont eu lieu (étude de 8 situations) encadrées par le CREAI Rhône-Alpes.

D'autre part, un **séminaire technique** est prévu à l'automne 2008 pour une mise en commun de l'ensemble des analyses issues des 15 terrains, et un **colloque national** se déroulera début 2009 pour discuter et diffuser les analyses.

Les premières analyses de cette expérimentation (comité de pilotage du 27 mai 2008) pointent (entre autre) :

- la difficile faisabilité de conduire une évaluation globale pour chaque demande, notamment avec une utilisation systématique du GEVA pour le traitement de ces demandes.
- l'inadaptation des critères d'éligibilité à la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) au handicap psychique pour les adultes. De nouveaux critères pourraient être pensés tels que « la capacité à prendre des initiatives ». De même, il apparaît la nécessité de se référer à une approche systémique pour une prise en compte de « l'extrême fragilité des équilibres de vie, la variabilité des conditions environnementales et l'intermittence des phases de la maladie ». La formation des « évaluateurs » est donc posée.
- l'extrême importance de l'expertise psychiatrique, « tant pour l'évaluation de l'intensité et de la nature de l'accompagnement à mettre en place, que dans la supervision de l'intervenant à domicile ».

Cette nécessaire adaptation des outils d'évaluation du handicap psychique est essentielle...elle est aussi ambitieuse et génératrice de changement profond dans l'articulation entre le sanitaire et le médico-social. A suivre...

## A VOTRE AGENDA

### 12 septembre 08—Lille (8h30-17h00)

Conférence « Santé mentale dans la cité: des idées aux pratiques » - organisée par le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Informations: [http://217.19.202.24/ccoms/Menu\\_ccoms/actu.html](http://217.19.202.24/ccoms/Menu_ccoms/actu.html)

### 18 septembre 08—Grenoble (9h30-17h00)

2ème journée régionale des accueils de jour pour personnes en situation de handicap psychique, organisée par le Collectif ARAMIS—Maison des Associations

**L'arrêté du GEVA** : téléchargeable sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) (arrêté du 06 février 2008 – publié le 06 mai 2008 – NOR : MTSA0802991A).  
**Le GEVA (version graphique) et son manuel d'utilisation**: téléchargeable sur [www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr) (LA CNSA -> Les Publications).

### Réseau Handicap Psychique de l'Isère

Parc Héliopolis—Porte E - 16, rue de la Tour de l'Eau - 38400 ST MARTIN D'HERES



04 76 24 47 46

@ contact@rehpi.fr

[www.rehpi.fr](http://www.rehpi.fr)

*Vous souhaitez diffuser des informations dans la prochaine Lettre? N'hésitez pas à nous les transmettre.*